

Communiqué de presse

Santé mentale : Travailler à l'inclusion grâce à un partenariat multipartite

En matière de santé mentale, la Ville de Colmar s'inscrit dans une stratégie de cohésion sociale. Suivant en cela les recommandations du Conseil de l'Europe, elle place la notion de coresponsabilité au cœur de son action et travaille avec ses partenaires à inclure les personnes atteintes de troubles mentaux dans la société, lorsqu'elles-mêmes sont d'accord pour se lancer dans la démarche. C'est la logique de ce qu'on appelle des « contrats sociaux multipartites » (CSM). Initiateur du projet, le Centre Hospitalier de Rouffach est le porteur du CSM de Colmar.

Concrètement, depuis novembre dernier et jusqu'en juin prochain, 11 Colmariens atteints de troubles divers sont engagés dans une démarche CSM. Ici, le travail de partenariat est central, par opposition à l'assistantat, et l'objectif ultime est l'inclusion, par opposition à l'exclusion. Cela passe par la définition et la réalisation de plusieurs objectifs d'étape. Ceux-ci sont partagés par l'ensemble des partenaires, à commencer par les bénéficiaires, considérés comme des « partenaires auteurs ».

Pour ce faire, le petit groupe se retrouve dans des ateliers réguliers pendant lesquels, sous la conduite de deux animateurs, les 11 « partenaires auteurs » définissent ensemble leurs objectifs individuels et leur capacité à les atteindre. Les notions d'échange et de partage sont ici primordiales.

Par exemple, puisqu'il est attendu que ce travail comporte une dimension citoyenne, le groupe est parti à la découverte de plusieurs lieux importants de la ville : le pôle média-culture Edmond Gerrer, le musée Unterlinden, le théâtre municipal... Pour certains, ces visites ont déclenché de nouvelles aspirations et ouvert de nouvelles perspectives. De beaux progrès ont été observés : certains « partenaires auteurs » ont changé de regard sur eux-mêmes, ont gagné en liberté et en créativité. La solidarité s'est développée dans le groupe.

Il s'agit d'un travail de longue haleine, d'autant plus intéressant qu'il est co-construit avec les « partenaires auteurs ». Ce jeudi 6 avril, les 11 personnes se sont retrouvées à l'Hôtel de Ville de Colmar où elles ont été reçues par Gilbert Meyer, Maire de la ville. Au cours d'une petite cérémonie, elles ont ainsi pu officiellement signer leurs « contrats sociaux multipartites » avec l'ensemble des partenaires :

- La Ville de Colmar et le Centre Communal d'Action Sociale, représentés par Gilbert Meyer, Maire et Président,
- Le Centre Hospitalier de Rouffach, représenté par François Courtot, Directeur,
- L'Hôpital Civil de Colmar, Christine Fiat, Directrice,
- L'ARSEA, Materne Andres, Président,
- L'association Appuis, Laurent Konopinski, Directeur Général.

Contact presse :

Delphine Sivignon

+33 (0)3 69 99 56 21

+33 (0)6 99 02 64 33

delphine.sivignon@colmar.fr